

**Exemple d'échange de correspondance par courriels adressé à cnig@cnig.gouv.fr
entre la DGCL et le CNIG dans le cadre de la dénomination d'une nouvelle commune :**

Septembre 2017, Question de la DGCL du ministère de l'Intérieur, 1/2

⇒ Bonjour Monsieur,

Trois communes du département du Rhône (Chassagny, Saint-Jean-de-Touslas, Saint-Andéol-le-Château) vont créer une commune nouvelle au 1er janvier 2018.

Ces communes s'interrogent sur le choix du nom de la commune nouvelle, et ont sélectionné une liste de noms.

- TRECASTEL
- TRICASTEL
- VALDEOL
- BEAUVALLON
- BEAUVERSANT
- ANJENY
- CHANDELAS
- CHANDEOL
- CHANTEL

2 Octobre 2017, Réponse du CNIG, 2/2

- Treicastel et Tricastel paraissent se référer aux châteaux que compte chacune des trois communes, ce qui paraît constituer une particularité géographique assez peu distinctive, surtout à proximité relative de Saint-Paul-Trois-Châteaux (150 km), capitale du Tricastin. Par ailleurs, Treicastel présente un risque de confusion avec Trégastel, bien que très éloignée;

- Valdeol et Beauvallon, qui se réfèrent à une vallée, sont géographiquement contestables pour une commune nouvelle située sur le Plateau lyonnais, à la différence de Beauversant, qui décrit bien sa situation sur le versant du plateau qui domine la basse vallée du Gier selon une orientation sud-sud-est traditionnellement privilégiée, mais qui reste relativement peu distinctif;

- les noms-valises Anjeny et Chandelas, et peut-être aussi Chandeol et Chantel, constitués de syllabes ou de lettres des noms des trois communes, présentent tous l'avantage de la brièveté. Toutefois, des risques de confusion existent pour Chandelas avec la commune de Chandolas (Ardèche, à moins de 200 km), pour Chantel avec la commune de Chantelle (Allier, à moins de 200 km), et même pour Anjeny avec le château d'Anjony (commune de Tournemire, Cantal, plutôt 250 km), tandis que Chandeol réduit l'apport onomastique de Saint-Jean-de-Touslas à la portion congrue. Par ailleurs, les noms Anjeny et Chandelas conservent des terminaisons bien lyonnaises.

Un membre de la Commission a avancé une proposition supplémentaire : Chassagny-les-Saints

, reprenant de façon originale des éléments des noms des trois communes.

La Commission pourrait, si vous le jugiez utile, envisager un classement des différents noms envisagés par ordre de préférence décroissante.

Pierre Jaillard, président de la Commission Toponymie